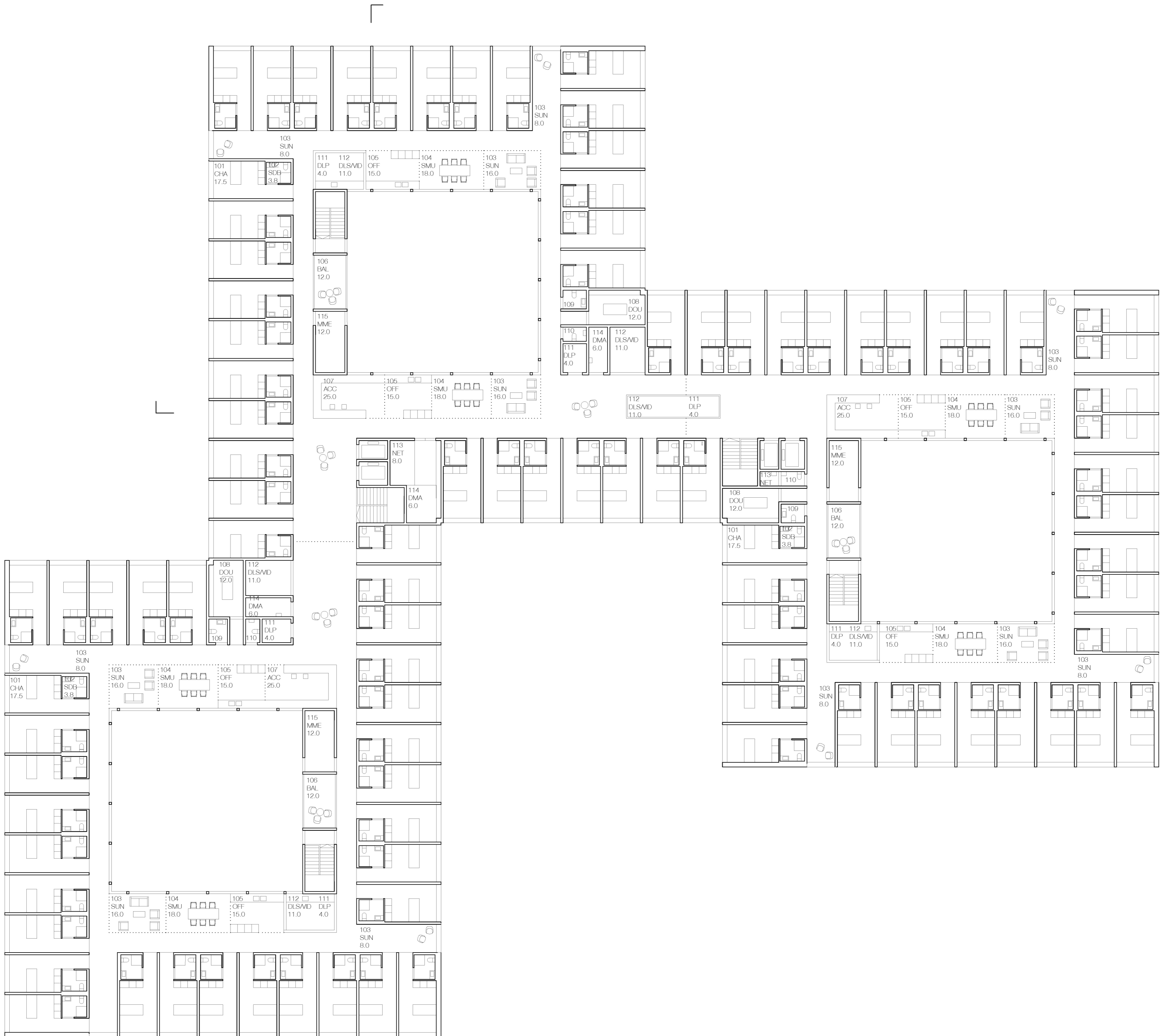


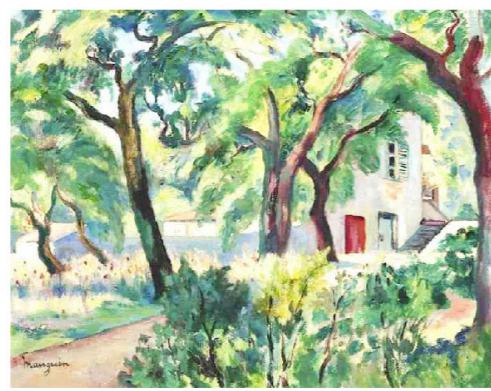
Coupe 1:200



1er étage 1:200



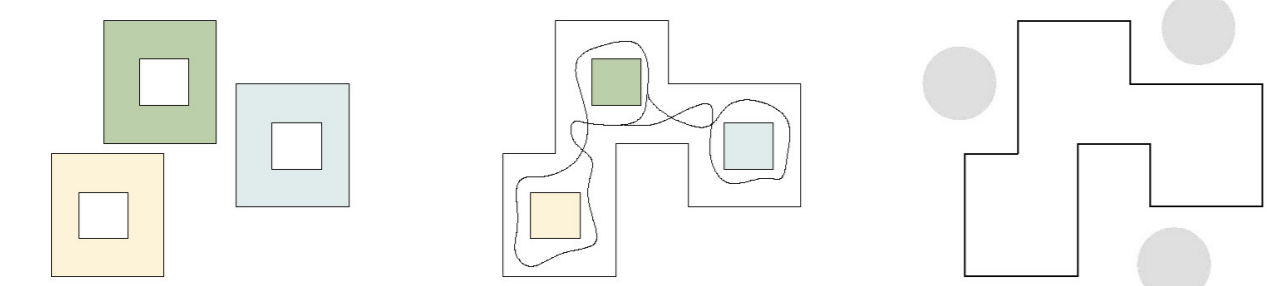
Coupe unité court-séjour et façades sud 1:200



Henri Manguin - La Maison dans la Forêt (1924)

Situation
L'EMS Grande Fontaine bénéficie d'un site privilégié dans un cadre paisible et verdoyant. Situé en limite du village, l'établissement s'implante sur une vaste parcelle arborée que l'absence de dénivellation rend aisément praticable par les résidents et accessible par les véhicules. Sa position en bordure de route sur deux côtés permet de différencier les accès et montre une ouverture vers le quartier.

Le projet met en valeur ces aspects avec une construction de faible hauteur dont l'horizontalité contraste avec la verticalité des grands arbres. Tel un tapis de mousse, le bâtiment semble se faufiler à-travers bois et s'installer discrètement sous la canopée sans perturber l'ordre établi. Ses extrémités vont rechercher des points de connexion vers l'extérieur tandis que des espaces intimistes sont créés au centre. Comme aujourd'hui, les sommets alentours restent bien visibles entre les grands arbres.



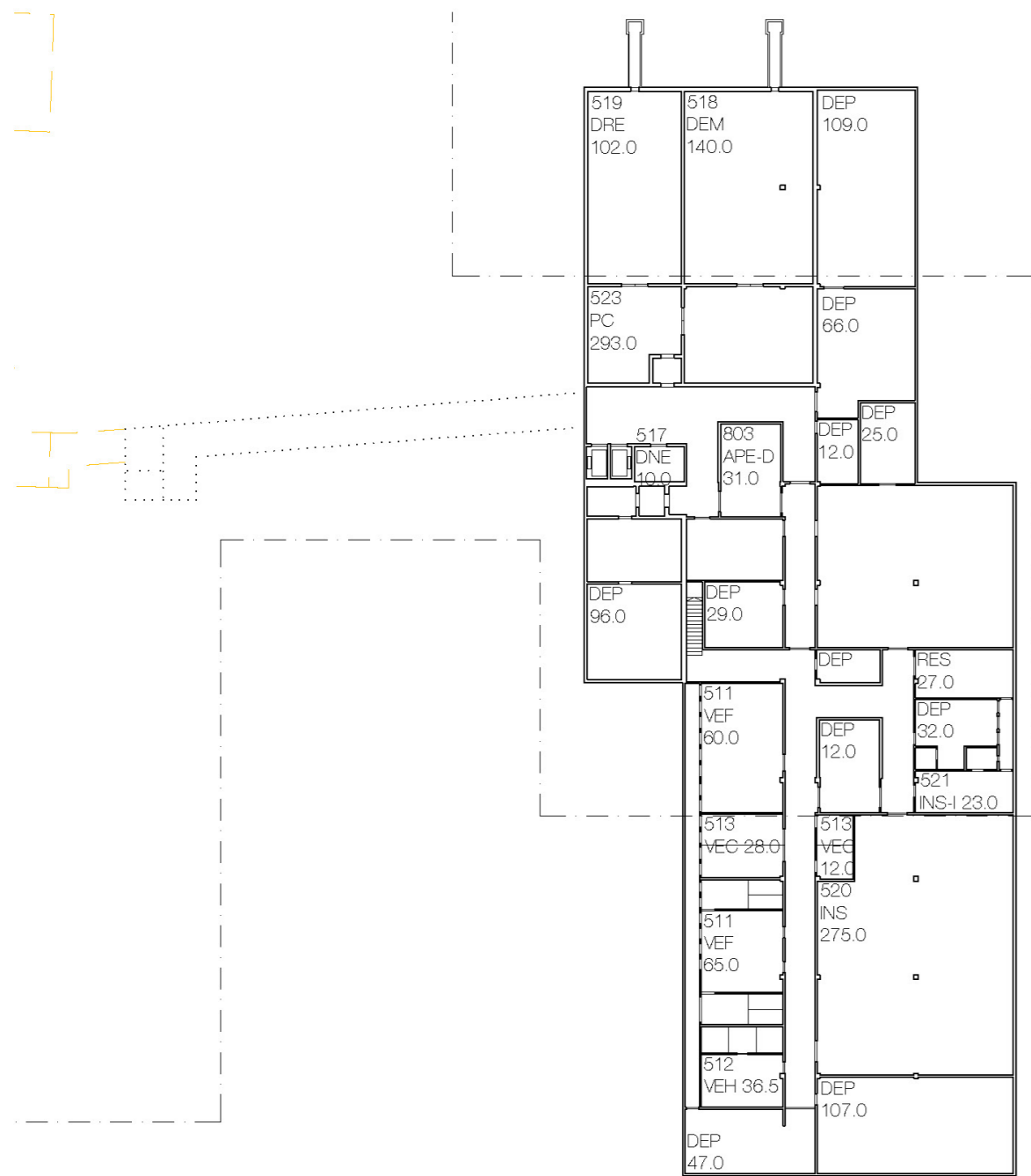
Géométrie et orientation

L'agrandissement de l'EMS est l'occasion de repenser la disposition des volumes sur le site. Alors que le bâtiment existant utilise une surface laissée libre à l'arrière de l'ancien hôpital, la démolition de celui-ci et l'agrandissement de la surface constructible offre la possibilité de recentrer l'institution dans la parcelle.

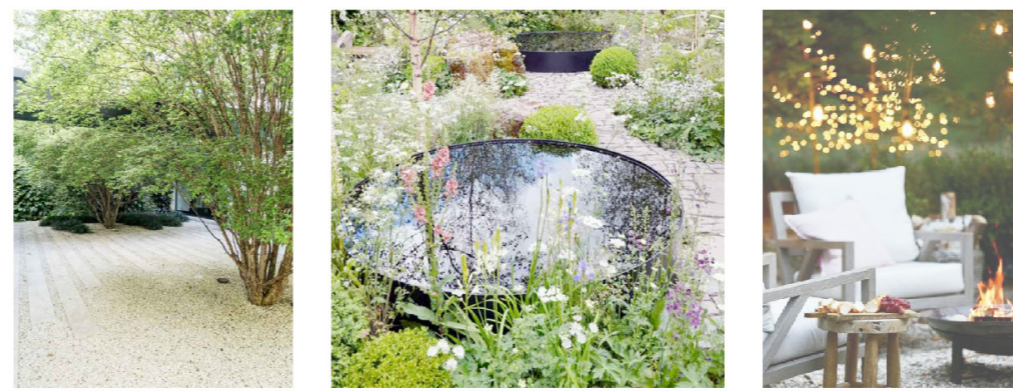
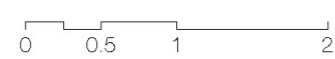
Trois volumes identiques à deux niveaux s'assemblent pour former un tout.

La géométrie orthogonale et l'orientation proche des points cardinaux présentent l'avantage d'une adaptation aisée de la géométrie du nouveau bâtiment au sous-sol existant. L'orthogonalité facilite les aménagements futurs.

Comme pour le bâtiment existant, cette orientation différente de celle des maisons voisines évite les vis-à-vis frontaux et dégage des espaces s'élargissant pouvant ainsi être plantés de bosquets.



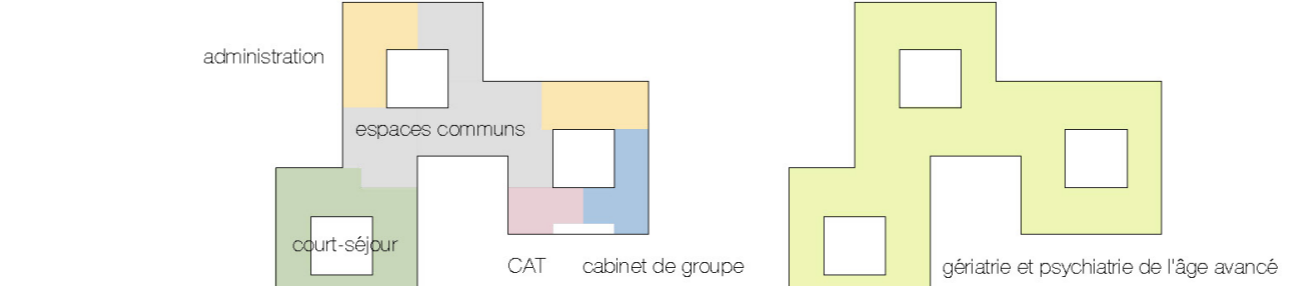
Sous-sol existant 1:500



Espaces extérieurs

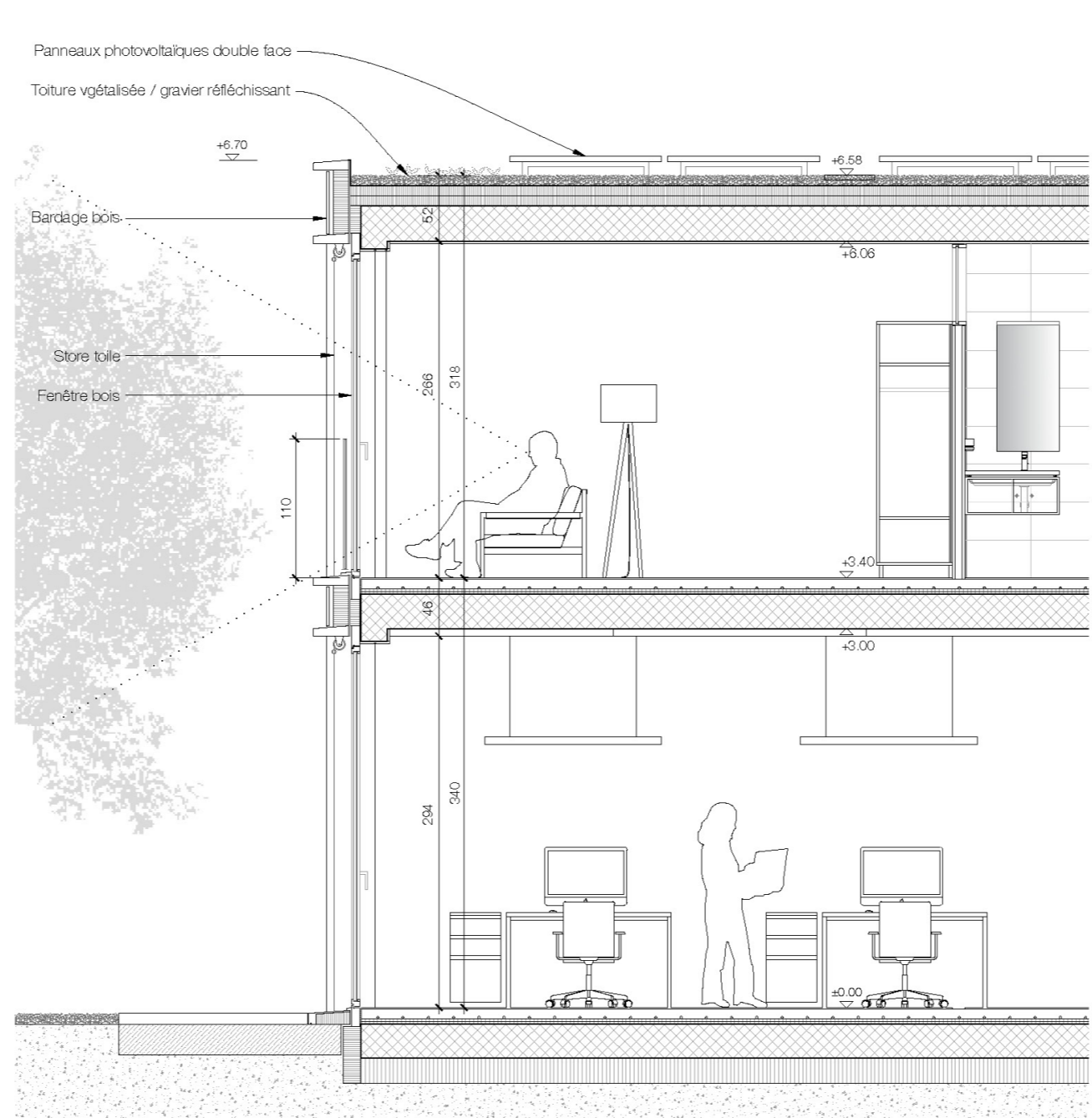
Le projet propose d'organiser le programme autour de trois patios extérieurs. Outre l'éclairage naturel des espaces intérieurs, ils créent des atmosphères propices à la réflexion. Leurs caractères différenciés permettent l'orientation des usagers. À l'extérieur, le jeu des volumes délimite des espaces proches de la maison : accueil et parking visiteurs, terrasse-cour ouverte et jardin.

De part et d'autre du bâtiment, les résidents, visiteurs et collaborateurs peuvent profiter de deux vastes espaces verts : côté village, le parc accueille des activités en relation avec le public ; côté jardin, il propose une promenade et différentes activités thérapeutiques. Les qualités paysagères du site sont renforcées par de nouvelles plantations qui participent au climat intérieur (protection solaire, air sain). Témoins historiques, les arbres anciens sont préservés et mis en valeur par l'ajout de nouvelles essences. Les espaces verts et le bâtiment s'interpénètrent dans un dialogue permanent, créant des connexions visuelles à-travers le bâtiment.



Programme

L'organisation des trois unités d'accompagnement sur un seul niveau offre aux résidents de multiples circuits de déambulation à travers trois ambiances nuancées ; elle favorise les rencontres entre résidents. Située au rez-de-chaussée, les chambres de l'unité de cour-séjour bénéficient d'un accès de plain-pied. L'emplacement des espaces communs au centre du bâtiment permet de rayonner vers les espaces annexes : administration, salles polyvalentes, CAT, cabinet de groupe, rassemblés sur un seul niveau. Le sous-sol existant accueille les vestiaires du personnel et les dépôts.



Coupe constructive 1:50

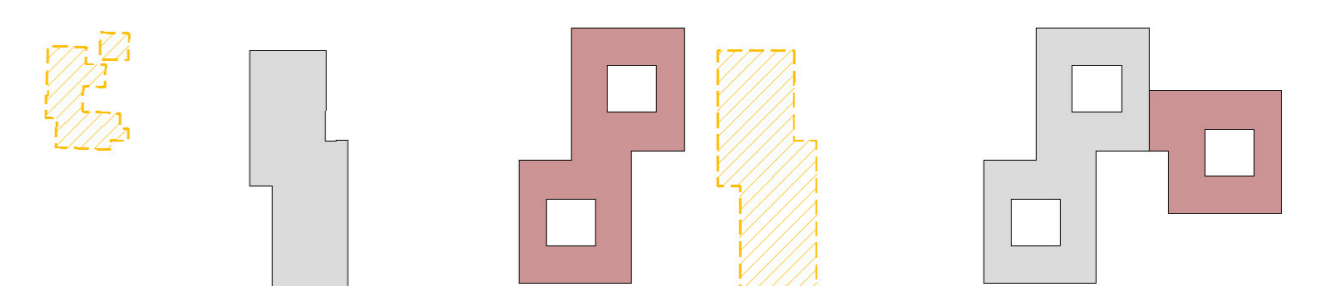
Air - eau - feu

Matérialisation

Le système constructif choisi fait appel à la préfabrication du gros-œuvre (piliers béton, façade bois) afin de limiter la durée du chantier. Les matériaux sont choisis pour leur faible impact sur l'environnement (dalles en béton recyclé, bois) et leur durabilité. La surface de toiture est mise à profit par l'installation de panneaux photovoltaïques et végétalisée pour limiter le ruissellement et compléter les écosystèmes présents.

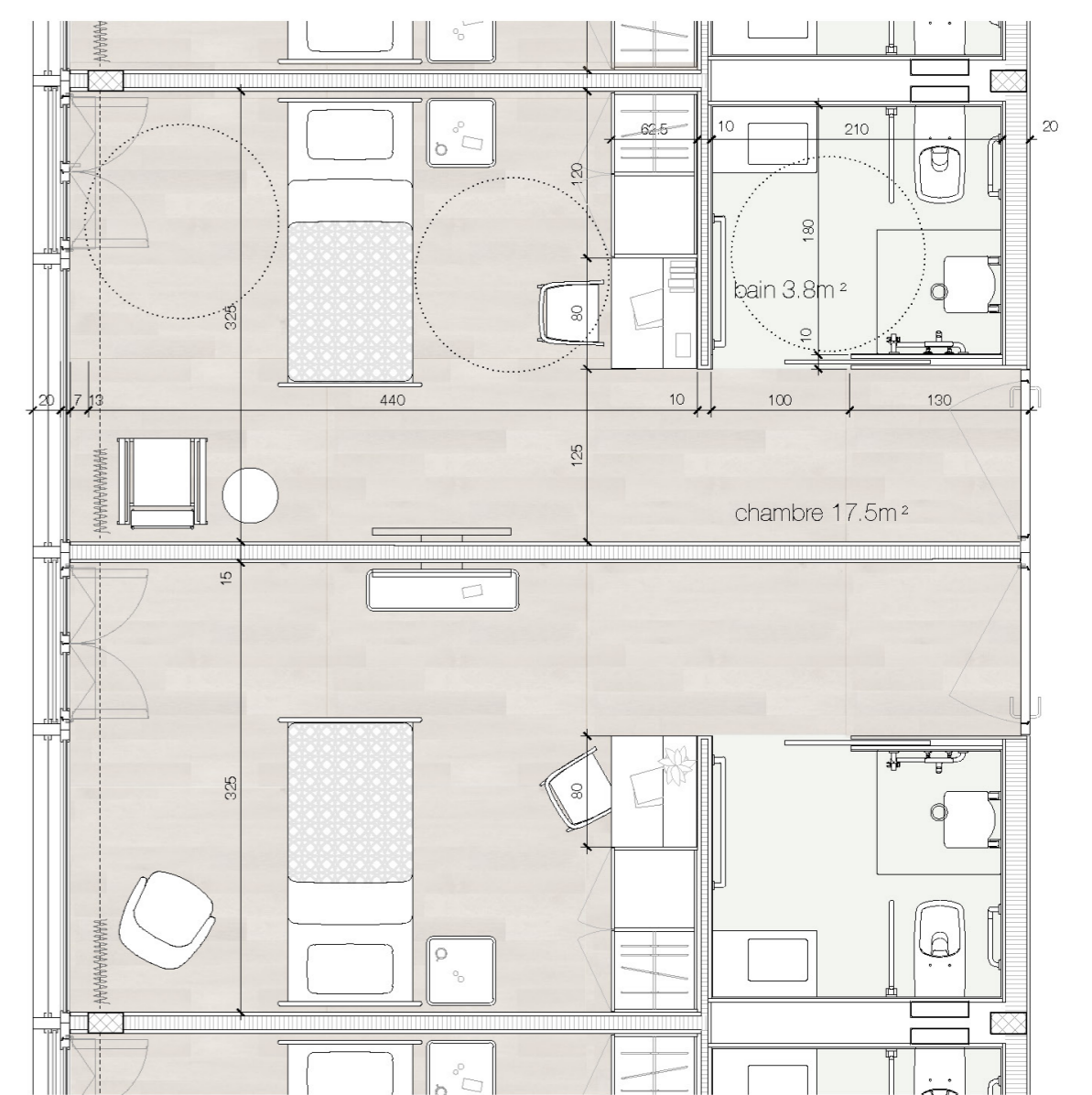
Développement durable

L'utilisation du sous-sol du bâtiment existant limite l'investissement et réduit l'impact écologique du bâtiment. La dalle du rez est mise à profit pour l'aménagement de surfaces dures pour les piétons et le parcage des voitures. L'absence d'un nouveau sous-sol réduit les nuisances sonores dues au terrassement. La faible densité de la construction procure un sentiment de tranquillité et laisse la possibilité d'une surélévation future.

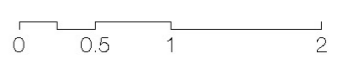


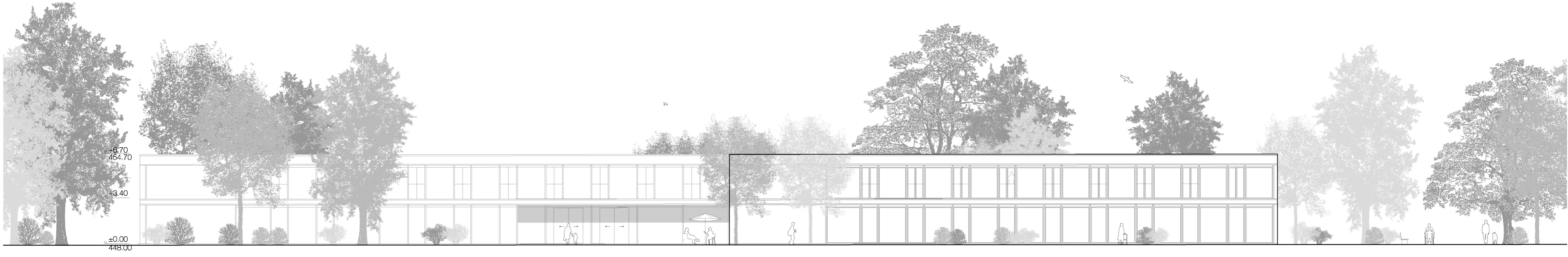
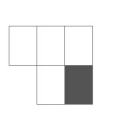
Phasage

1. démolition de l'ancien hôpital et de son extension ; bâtiment existant : 84 lts
2. construction et mise en service étape 1 du nouvel EMS, démolition de l'EMS existant : 85 lts
3. construction et mise en service étape 2 du nouvel EMS : 120 lts



Chambre type 1:50





Façade ouest 1:200



Façade nord 1:200



Façade est 1:200



Coupe entrée principale 1:200